

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11194 Société : Royal air Maroc

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALI EL KAJTIAI

Date de naissance : 01.01.1963

Adresse : BL ED chama N° 39 aara

Tél. : 06 6178 8135 Total des frais engagés : 646.80 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Asmae MEZIATI**  
Médecine Générale  
274, Louissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél: 05 22 93 29 63  
INPE : 091194779

Date de consultation : 23/02/2024

Nom et prénom du malade : Rihem El KAJTIAI Age : Beus

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Domatik

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : 1702 HAV/1

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 1702 HAV/1

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 23/02/2024 Le : 23/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : M

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Portement des Actes
23/2/24	Ca		200,000.00	Dr. ASMAE MEDDIFI Médecine Générale 274, Lotissement Hajj Lissasfa - Casablanca Tel : 05 22 93 29 67 NPF : 091194779

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
IPÉ 092030261	29/02/24	446,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<b>D</b>	
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET

LOT : DSTS

A utiliser de préférence avant fin : 04/26

PPC : 100.00 DHS

**فوسيدين®** ٢٪  
مرهم أنبوب من ١٥ غ

37, 10

CŒFFICIENT  
DES TRAVAIL

**MON** Numéro de lot \_\_\_\_\_  
**DES** À consommer en 0036  
préférence avant 12-26  
PPC 82.00/DH

**Complément alimentaire n'est pas un médicament**

LOT 231965  
EXP 12/26  
PPV 36DH40

CCEFFII  
DES TR  
LOT 231965  
EXP 12/26  
PPV 36DH40

**Mont...  
des soin**  
%

LOT 231965  
EXP 12/26  
PPV 36DH40



D  
L  
ET

30 Comprimés  
sécables

LOT: 457  
PER: OCT 2025

PPV: 118 DH 50

Casablanca, le : 29/02/2024

ERICA JYJIN Rihem

① 36,40x3

Dr. Asmae MEZIATI  
Médecine Générale  
274, Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 29 63  
Fax : 09 11 94 779

200 mm =  
x 20 mm

② 100.00  
C-gf  
dep

SP  
Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 29 63  
Fax : 09 11 94 779

③ MB.50  
No dep 80  
NCP li

matin  
9:30 AM  
10:30 AM  
x 21 mm

④ - Pndantix n° p  
821 00 111 x311

Signature

Dr. Asmae MEZIATI

Médecine Générale

74, Lotissement Haj Fateh

Lissasta Casablanca

Tel : 05 22 93 29 63

Mobile : 091194779

446,80

DR ASMAE MEZIATI  
MÉDECIN GÉNÉRAL  
74 LOTISSEMENT HAJ FATEH  
LISSASTA CASABLANCA  
TÉL : 05 22 93 29 63  
MOB : 091194779